



DEMAIN EN -apd

La deuxième Assemblée de personnes déléguées de l'année se tiendra demain, le mardi 12 octobre, à 17 h 30. Cette assemblée sera virtuelle. À l'ordre du jour notamment, nomination à différents comités, discussion sur les types d'APD, information sur la réaffectation des orthopédagogues et sur la nouvelle convention.

SAVIEZ-VOUS QUE...

... lorsque les activités étudiantes sont expressément confiées par la direction, le temps de participation aux activités, aux comités et aux réunions en lien avec ces activités doit entièrement être reconnu et comptabilisé dans la tâche éducative?

MARCHE MONDIALE DES FEMMES

Le 17 octobre prochain, l'Alliance participera à la marche mondiale des femmes du Québec *Résistons pour vivre – Marchons pour transformer*. Plusieurs actions se dérouleront simultanément au Québec. Le départ de la marche se donnera au square Cabot, à 13 h.

VENEZ MARCHER AVEC NOUS !

NOS RESPONSABILITÉS

L'Alliance compte environ 10 000 membres enseignantes et enseignants. Ces êtres humains sont le reflet de la société. Les idéologies de certains se situent plus à gauche, d'autres plus à droite. Chacun à son point de vue sur les enjeux sociopolitiques de la société. Il est donc normal que les opinions diffèrent. Certains sujets sont plus sensibles que d'autres et divisent nos membres. Je pense notamment à la Loi sur la laïcité de l'État qui a fait couler beaucoup d'encre et qui a engendré plusieurs débats. Par les temps qui courent, un des sujets chauds porte sur la vaccination des profs.

PRISE DE POSITIONS

Il m'importe de vous rappeler que les positions de l'Alliance reposent sur des décisions prises en instances, soit en Assemblée de personnes déléguées, en Assemblée générale, en Conseil d'administration, en Conseil fédératif ou au Congrès de la FAE. Nos actions doivent être en accord avec ces prises de positions et cohérentes entre elles.

Par ailleurs, en tant que syndicat, nous avons des responsabilités envers vous, soit de négocier de bonnes conditions de travail et d'exercice, qui inclut de veiller à votre santé et votre sécurité.

Durant la pandémie, le manque de direction claire du gouvernement et les consignes diffuses envoyées dans les milieux ont nécessité des mises au point qui n'auraient pas dû venir des syndicats. L'Alliance a été contrainte, dans certaines situations, de se substituer au rôle de l'employeur afin de s'assurer que la santé et la sécurité de ses membres n'étaient pas compromises. Nous avons assumé notre rôle de leader. Nous avons tôt fait de revendiquer l'ajout des enseignantes et enseignants à la liste de priorisation du vaccin, mandat reçu de l'Assemblée de personnes déléguées. Nous avons suivi les recommandations de la Direction de la santé publique et nous avons fortement encouragé nos membres à recevoir rapidement leurs deux doses du vaccin. Depuis le début de cette crise, nous suivons deux grandes lignes directrices : veiller à la santé et à la sécurité des profs et, tant que faire se peut, garder les écoles ouvertes. Nous avons été cohérents dans nos décisions et dans nos prises de position de sorte que vous puissiez le plus possible enseigner dans un environnement normal, mais aussi sécuritaire.

08 **BIS**^é

NOTRE RÔLE DE REPRÉSENTATION

Cela dit, certains membres, pour des raisons qui leur sont personnelles, ne sont pas d'accord avec la vaccination et craignent des représailles de l'employeur. Peu importe nos idéaux et nos valeurs, selon le Code du travail, nous avons un devoir de les représenter. Cela ne veut pas dire que l'Alliance cautionne toutes les actions de ces membres, loin de là. À défaut de remplir cette obligation, nous nous exposerions à des plaintes en vertu de l'article 47.2 de ce même code, c'est-à-dire que nous pourrions être poursuivis par les membres considérant qu'ils n'auraient pas été bien représentés par leur syndicat.

Ces dossiers de plainte en vertu de l'article 47.2, qui se retrouvent devant le tribunal administratif du travail, demandent énormément de temps et d'énergie de la part des conseillers de l'Alliance et ils coûtent des dizaines de milliers de dollars annuellement à l'Alliance en honoraires d'avocats.

Il m'importe de vous dire que l'Alliance a, avant tout, très à cœur de remplir ses missions. Sachez que derrière chaque prise de position ou action, il y a un travail de réflexion pour en assurer la cohérence et la pertinence. Notre objectif principal est de faire avancer la cause enseignante et de conserver notre crédibilité et notre pouvoir d'influence.

● **Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente**



APRFAE

L'ASSOCIATION
DE PERSONNES
RETRAITÉES
DE LA FAE

SÉMINAIRE DE PRÉPARATION À LA RETRAITE

Encore cette année, en raison des mesures sanitaires (COVID-19) toujours en vigueur, les séminaires sont offerts en visioconférence.

Pour l'année scolaire 2021-2022, le séminaire de préparation à la retraite de l'APRFAE est offert sous la forme d'un **forfait comprenant 3 webinaires**

obligatoires et une clinique juridique optionnelle. La plateforme Zoom sera utilisée et le nombre de places est limité à 30 participants, soit 30 appareils connectés par séance (les personnes conjointes sont invitées à se joindre à la séance sur le même appareil que le membre inscrit). Il est à noter que l'Alliance bénéficie d'une autre série de webinaires avec un autre syndicat de la région de Montréal, en plus des webinaires réservés exclusivement pour ses membres. Vous devez **obligatoirement** participer aux 3 séances du tronc commun (*Régimes de retraite, Finances à la retraite et Assurances à la retraite*). Il ne sera pas possible de s'inscrire à seulement un ou deux volets. Celui sur les questions juridiques à la retraite est toutefois optionnel. Seules les personnes qui auront participé antérieurement aux autres volets du séminaire recevront une invitation pour y participer. Cette clinique aura lieu le mercredi 13 avril de 18 h à 19 h 30.

Les volets *Finances* et *Assurances à la retraite* seront traités au cours de séances de 90 minutes alors que celui sur les régimes de retraite (RREGOP/RRQ) durera 3,5 heures. Pour ce volet, il est recommandé d'avoir en main son état de participation du RREGOP. Le dernier état de participation livré par Retraite Québec (anciennement CARRA) est celui de septembre 2008. Vous pouvez remplir le formulaire 008 *Demande d'état de participation (Retraite Québec)* pour en obtenir un exemplaire plus récent. À défaut, assurez-vous d'avoir votre dernier relevé de participation du RREGOP de l'année 2018.

Après chaque volet, les personnes-ressources seront disponibles pour répondre aux questions.

LES SÉANCES VIRTUELLES RÉSERVÉES EXCLUSIVEMENT AUX MEMBRES DE L'ALLIANCE SE TIENDRONT AUX DATES SUIVANTES :

- **Samedi 27 novembre de 8 h 30 à midi** : les régimes de retraite (RREGOP et RRQ)
- **Lundi 29 novembre de 18 h à 19 h 30** : les finances à la retraite
- **Mercredi 1^{er} décembre de 18 h à 19 h 30** : les assurances à la retraite.

LES SÉANCES VIRTUELLES RÉSERVÉES AUX MEMBRES DE L'ALLIANCE ET AUX MEMBRES DU SEPI SE TIENDRONT AUX DATES SUIVANTES :

- **Samedi 19 mars de 8 h 30 à midi** : les régimes de retraite
- **Lundi 21 mars de 18 h à 19 h 30** : les finances à la retraite
- **Mercredi 23 mars de 18 h à 19 h 30** : les assurances à la retraite.

Les places sont réservées aux enseignantes et enseignants qui comptent prendre leur retraite d'ici le 30 juin 2023 ou qui sont actuellement dans le programme de retraite progressive.

Le nombre de participants étant limité, nous vous invitons ainsi à vous inscrire **le plus rapidement possible, mais au plus tard à 16 h le mercredi 10 novembre 2021.** Pour ce faire, vous devez remplir le [formulaire d'inscription](#) sur le site de l'APRFAE en cliquant sur le logo de l'Alliance pour les séminaires offerts exclusivement aux membres de l'Alliance ou pour ceux offerts conjointement avec le SEPI. L'APRFAE exige que les inscriptions soient autorisées par l'Alliance avant d'être officielles. Pour confirmer leur inscription, les participants devront acquitter la facture qu'ils recevront par la poste. Il est possible de payer soit par chèque, en retournant le tout à l'aide de l'enveloppe affranchie, soit en argent comptant déposé aux bureaux de l'Alliance, au 8225, boulevard Saint-Laurent.

L'Alliance est fière d'encourager la participation des membres au programme de préparation à la retraite offert par la FAE en diminuant la contribution du membre de 80 \$ à 20 \$.

IMPORTANT : IL N'Y AURA PAS D'AUTRES PÉRIODES D'INSCRIPTION.

POLITIQUE D'ANNULATION DE L'APRFAE

Lorsque les affiliés auront approuvé leur liste finale de participants, il ne sera plus possible d'annuler une inscription. Les personnes qui omettront de participer à une séance ne pourront pas y assister en différé, puisqu'aucun enregistrement ne sera conservé.

Les personnes admises recevront par courriel une invitation pour chacun des volets et la documentation prévue pour chacun d'eux.

Chaque syndicat disposera de plages horaires déterminées, mais l'APRFAE pourra au besoin attribuer les places restées disponibles à des personnes d'autres syndicats, selon la date prévue de la prise de retraite, en respectant le nombre maximal de personnes participantes. **Vous pouvez donc inscrire, dans la section commentaire, vos disponibilités pour d'autres dates en mentionnant le nom du Syndicat pour qui la séance est réservée.** De plus, vous pouvez également signifier votre intérêt pour les cliniques d'assurances, qui sont optionnelles. Lors des cliniques du 1^{er} juin et du 7 juin, un accompagnement sera offert pour remplir les formulaires requis pour l'adhésion au régime complémentaire d'assurance maladie ou d'assurance vie de l'APRFAE.

● **Daniel Chartrand, vice-président**
Chantal Forcier, conseillère

IN MEMORIAM

Nous avons appris avec regret le décès de monsieur Jacques Bergeron, qui a été trésorier de l'Alliance de juin 1971 à juin 1973. Toutes nos condoléances à ses anciens collègues et à sa famille, notamment ses fils Benoit et Grégoire Bergeron, membres de l'Alliance.

●

PAS TROP TARD POUR FORMER VOTRE ÉQUIPE SYNDICALE

Comme nous le mentionnions en début d'année, il est important que chaque école soit représentée par une ou des personnes déléguées pour ainsi assurer un réseau de communication efficace. Nous vous encourageons donc à élire les membres qui vous représenteront à titre de personnes déléguées, ainsi qu'au sein des autres comités de l'équipe syndicale (CPEPE, CE, CLP et CEEREHDAA). Dans le même souci écologique d'économie de papier de l'an dernier, les formulaires de nomination ne seront pas livrés dans les écoles, mais peuvent être remplis directement ici : [FORMULAIRES ET OUTILS](#).

Vous êtes donc invités à tenir une réunion syndicale et à procéder à l'élection de vos représentants. Il est aussi primordial d'adopter votre politique locale de consultation afin de bien baliser les mécanismes de concertation entre les personnes déléguées, les membres du CPEPE, du CE, du CLP et du CEEREHDAA. Pour mieux connaître le rôle des membres de l'équipe syndicale, consultez la brochure *ROC — Rôle de l'équipe syndicale*. Au besoin, n'hésitez pas à contacter le membre du Conseil d'administration responsable de la vie syndicale de votre établissement.

● Patrick Trottier, vice-président

CONCOURS héros



Les inscriptions pour participer à la grande rédaction du mouvement **héros*** sont en cours. Cette activité s'adresse aux enseignantes et aux enseignants d'élèves de 4^e ou 5^e secondaire, de l'éducation des adultes ou inscrits dans un parcours de formation axée sur l'emploi.

Cette année, les élèves sont invités à s'exprimer sur la situation pandémique, non seulement sur ce qu'ils ont vécu, mais également à réfléchir et à donner leur opinion sur les décisions qui devraient être

prises et sur les moyens qui devraient être mis en place afin d'éviter, si possible, les conséquences vécues par plusieurs d'entre eux au courant de la dernière année, soit l'isolement, les problèmes de santé mentale, les difficultés scolaires, la perte de motivation pour leurs études, etc.

Pour plus de renseignements sur les questions auxquelles les élèves doivent répondre dans une lettre d'opinion ou sur les modalités de participation, consultez la [page](#) de la FAE.

Les projets gagnants seront sélectionnés parmi tous ceux reçus au plus tard le 1^{er} avril 2022. Le nom des personnes lauréates sera dévoilé en mai 2022.

● Source : FAE

FORMATION SYNDICALE

— FGJ

EREHDAA — COMITÉ-ÉCOLE

Cette session s'adresse tant aux enseignantes et enseignants qui siègent au comité que ceux intéressés par son fonctionnement. Elle vise à définir le rôle des membres qui y prennent part, ainsi qu'à préciser le mandat et la composition du comité. Elle permet aussi d'outiller les participants pour la collecte des besoins.

La session de formation, avec libération syndicale, se tiendra le **mardi 26 octobre 2021 de 9 h à 15 h 30**, via vidéoconférence Zoom.

Pour permettre la libération des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le jeudi 21 octobre 2021** en utilisant ce [formulaire](#). Pour de plus amples renseignements, contacter Audrey Goudiaby par courriel : formation@alliancedesprofs.qc.ca.

● Marie Contant, vice-présidente
Roberto D'Amico, conseiller

RAPPEL — ÉDUCATION DES ADULTES — CPEPE

— CPEPE

Cette session de formation, avec libération syndicale, se tiendra le **mercredi 20 octobre 2021 de 9 h à 15 h 30**, via vidéoconférence Zoom.

— ÉDA

Pour permettre la libération des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 16 h le vendredi 15 octobre 2021** en utilisant ce [formulaire](#). Pour de plus amples renseignements, contacter Audrey Goudiaby par courriel : formation@alliancedesprofs.qc.ca.

● Line Lamontagne, vice-présidente

— TOUS LES SECTEURS

RAPPEL DE CANDIDATURES CONSEIL D'ORIENTATION 2021-2024

Le Conseil d'orientation agit à titre consultatif pour l'élaboration du plan d'action triennal du Conseil d'administration. Il sera aussi appelé à réfléchir sur les pratiques syndicales de l'Alliance, notamment pour l'application du plan triennal qui aura été adopté par l'Assemblée de personnes déléguées.

Les membres intéressés doivent poser leur candidature **avant 16 h le vendredi 15 octobre**, en remplissant ce [formulaire](#).

● Sue Bradley, vice-présidente

